

**Aux transporteurs publics membres  
de l'Association du camionnage du Québec**

**\* AVIS D'ÉLECTION \***

Cher membre,

Conformément à l'article 10 des Règlements généraux de notre Association, vous êtes invité(e) à nous faire parvenir votre candidature dans l'éventualité où vous seriez intéressé(e) à occuper l'un des postes ouverts aux élections au sein de notre Conseil d'administration.

L'article 10.5.2 prescrit que « **le Comité recevra les mises en candidature jusqu'à la soixantième (60<sup>e</sup>) journée précédant la tenue de l'Assemblée générale lors de laquelle doit avoir lieu l'élection** », en l'occurrence le mardi 15 juin 2021 (*format à confirmer selon l'évolution de la situation*). **Le Comité d'élection recevra donc les mises en candidature jusqu'au VENDREDI 16 AVRIL 2021 (17 h).**

Le Conseil d'administration compte seize (16) administrateurs, dont quatorze (14) élus et deux (2) nommés par les élus. Exception faite de ces deux (2) derniers, **sept (7) sièges réservés aux transporteurs publics seront ouverts aux élections**, le mandat des administrateurs suivants venant à échéance à la clôture de la prochaine Assemblée générale annuelle :

Ghislain Arsenault (*Truck 'N Roll*)

Victoria Deans (*Transport W.J. Deans*)

Annie Fortin (*J.E. Fortin*)

Éric Gignac (*Groupe Guilbault*)

Rock Patry (*Rock et Pauline Patry Transport*)

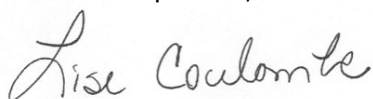
Christian Poirier (*Transport Réal Poirier*)

Ghislain Tessier (*Transport ATD*)

Un (1) de ces administrateurs a pris la décision de ne pas solliciter un nouveau mandat. Conformément aux pratiques de gouvernance et aux Règlements généraux, tout administrateur potentiel est invité, avant de poser sa candidature, à prendre connaissance des politiques auxquelles il devra adhérer par écrit à son entrée en fonction, soit la politique concernant **la confidentialité et les conflits d'intérêt et les devoirs de l'administrateur** dont copie est jointe à l'annonce du déclenchement du processus électoral, avec le bulletin de mise en candidatures et les documents relatifs à l'élection.

Votre dossier de mise en candidature peut être transmis par **la poste ou par courrier électronique**. Les **textes de présentation et photos** doivent respecter la qualité requise et parvenir à l'ACQ **avant la fermeture** de la période de mise en candidature.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.



Lise Coulombe

Pour : Martin Allaire (Transport Allaire)

Président des élections 2021

**P.S. : Le Comité d'élection sollicite votre vigilance afin de vous assurer que la cotisation de votre entreprise soit acquittée en totalité pour l'année 2021 au moment de soumettre votre candidature ou d'appuyer la candidature d'un autre membre.**